



OFFRE D'EMPLOI – Horticulteur(trice) (temporaire)

Service : Service des travaux publics

Type d'emploi : Col bleu (temporaire)

Salaire : Taux horaire à l'embauche de 28,71 \$

Horaire : Temps plein (37 h/semaine), du lundi au jeudi de 7 h à 16 h 15

Période d'emploi visée : Avril à fin octobre 2025

Date limite de candidature : Mercredi 19 mars 2025

Travailler à la Ville de Chambly, c'est te permettre de t'épanouir dans un environnement professionnel dynamique, agréable et harmonieux. Située en bordure du bassin de Chambly et de la rivière Richelieu, Chambly regorge de richesses naturelles, patrimoniales et culturelles, ce qui lui donne son caractère unique. Participer à l'amélioration de la qualité de vie de plus de 32 000 citoyens, ça te parle ? Joins-toi à l'équipe !

Ce qu'on t'offre



Tes principaux mandats et ton environnement de travail

Le titulaire du poste a comme tâche principale la culture et l'entretien des plants ornementaux sur l'ensemble du territoire de la Ville. Il effectue tout travail relié à l'horticulture dans le cadre de l'aménagement paysager des parcs, espaces verts et bâtiments municipaux.

À cette fonction, il est appelé à participer à l'élaboration et à la réalisation de projets et de tâches ayant trait à l'horticulture. Il doit faire des recommandations quant au choix, à la quantité et à l'entretien des arbres et arbustes.

Le titulaire du poste est responsable du bon usage des équipements et outils mis à sa disposition dans le cadre de ses fonctions. Il doit également s'assurer d'effectuer ses tâches en conformité avec les règles de sécurité sur les chantiers de construction.

Il est responsable de l'élaboration et de l'installation des décorations pour chacune des fêtes (Noël, Pâques, etc.).

À titre de membre de l'équipe municipale, l'horticulteur(trice) collabore, participe et contribue activement aux solutions, développements de projets et toute autre réalisation dans son service et dans les autres.

Ce que nous recherchons

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en horticulture, en aménagement paysager ou dans une discipline équivalente;
- « Cours de sécurité : Travaux publics et de construction » de l'APSAM ou « Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » de l'ASP Construction ou prendre l'engagement formel quant à son obtention dans les trois premiers mois de l'embauche (aux frais du journalier);
- Détenir un permis de conduire de classe 3, ou détenir un permis de conduire de classe 5 et prendre l'engagement formel quant à l'obtention de la classe 3 dans les délais convenus (aux frais du journalier).
- Capacité à se servir de l'outillage simple;
- Être soucieux de la santé et sécurité au travail;
- Capacité à diriger une équipe et faire preuve d'un sens de leadership positif;
- Collaboration et esprit d'équipe développé.

Vous pensez être la personne qu'il nous faut ?

Postulez au
www.ville.chambly.qc.ca/offres-emploi

La Ville de Chambly applique un **programme d'accès à l'égalité à l'emploi (PAÉE)** et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à poser leur candidature. À cet effet, **nous vous recommandons fortement de nous faire parvenir votre candidature via notre site Internet afin de répondre au questionnaire d'auto-identification qui nous permettra d'appliquer le programme.** Nous invitons, par la même occasion, les personnes handicapées à nous informer des obstacles potentiels à l'accès en emploi.